

# Demander une bourse de lycée

En ligne c'est plus simple et efficace !

**Vous êtes  
+ de 180 000  
à avoir fait  
une demande  
en ligne  
en 2018**

## Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



Mon avis d'imposition 2018



L'identifiant  
et le mot de passe  
→ de mon compte  
Éducation nationale  
(ATEN) fournis  
par l'établissement.  
**ou**  
→ de mon compte  
FranceConnect.



Mon adresse  
de messagerie  
électronique

## Le déroulement de ma demande

**1** Je me connecte à **Scolarité services** avec mon compte ATEN ou  France Connect

<https://teleservices.ac-besancon.fr/ts>

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

**2** Je fais une demande pour :  
- mon enfant scolarisé en 3<sup>e</sup> en collège public qui sera au lycée à la rentrée 2019 ;  
- mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.

**3** Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : vous avez droit à l'erreur.

[education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)



Ce service en ligne a reçu l'agrément de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil)

# Demander une bourse de lycée

En ligne c'est plus simple et efficace !

**Vous êtes  
+ de 180 000  
à avoir fait  
une demande  
en ligne  
en 2018**

## Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



Mon avis d'imposition 2018



L'identifiant  
et le mot de passe  
→ de mon compte  
Éducation nationale  
(ATEN) fournis  
par l'établissement.  
**ou**  
→ de mon compte  
FranceConnect.



Mon adresse  
de messagerie  
électronique

## Le déroulement de ma demande

**1** Je me connecte à **Scolarité services** avec mon compte ATEN ou  France Connect

<https://teleservices.ac-besancon.fr/ts>

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

**2** Je fais une demande pour :  
- mon enfant scolarisé en 3<sup>e</sup> en collège public qui sera au lycée à la rentrée 2019 ;  
- mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.

**3** Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : vous avez droit à l'erreur.

[education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)



Ce service en ligne a reçu l'agrément de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil)